

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10945**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Arts, Lettres, Langues Mention : Langues, Littératures, Civilisations étrangères et régionales Spécialité : Occitan

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Toulouse Jean Jaurès Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université de Toulouse II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 125 Linguistique, 131g Littérature appliquée à la documentation, communication, lettres et enseignement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de la Licence d'Occitan traduit des textes occitans littéraires ou non littéraires en français et traduit des textes techniques ou informatifs du français à l'occitan.

Il élabore de manière autonome des projets simples de valorisation de la culture régionale (collectage, toponymie, atelier langue, animation culturelle) afin d'augmenter l'attractivité du territoire.

Il anime un groupe d'initiation à la langue et la culture régionale en français et/ou en occitan.

Il sollicite des partenaires en vue d'un projet collectif de valorisation du patrimoine linguistique et culturel régional, met en place des actions de communication sur l'offre touristique et communique de manière adaptée à l'écrit et à l'oral en langue occitane et en langue française.

Transcrire, annoter et traduire des documents oraux collectés en langue française et occitane.

Rédiger des commentaires critiques, des résumés, des synthèses en langue française et occitane à partir d'une analyse d'œuvres et de documents écrits, de spectacles, de documents audio-visuels en langue régionale.

Communiquer à l'oral et à l'écrit en langue occitane.

Comprendre des œuvres écrites et des documents oraux en langue occitane et les traduire de l'occitan au français et du français en occitan sans en dénaturer le fond.

Collecter des informations orales en situation d'entrevue et d'échange en utilisant du matériel audio et vidéo.

Préparer des textes écrits et les mettre en forme en vue d'une publication (textes, brochures).

Pratiquer au moins une langue vivante étrangère au niveau B2.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur public (collectivités territoriales ou locales), secteurs associatif et privé.

Chargé(e) de promotion du tourisme local, guide-interprète régional(e), chargé(e) de communication, chargé(e) de rédaction,

Métiers de l'enseignement si poursuite d'études en Master et réussite au concours des métiers de l'enseignement.

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1102 : Promotion du tourisme local

G1201 : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pré-requis : Baccalauréat ou équivalent.

A défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis :

- au titre du décret du 16 avril 2002 (VES) : dossier à retirer au secrétariat du Département

- au titre du décret du 23 août 1985 (VA 85) : contact Cellule VAE

- au titre du décret du 26 avril 2002 (VAE) : contact Cellule VAE

Descriptif des composantes de la certification :

Cette Licence permet un parcours Occitan en majeure ou Occitan en mineure. L'autre Discipline en majeure et mineure peut être : une langue, Sciences du langage, Histoire, Lettres modernes, Géographie, Lettres classiques.

Licence 1 :

Semestre 1

UE 01 Langue, Littérature, Linguistique occitanes 1 75h, 10ECTS

UE 02 Discipline Associée 75h, 10ECTS

UE 03 Méthodologie des études d'occitan 25h, 4 ECTS

UE 04A Accompagnement projet de l'étudiant 25h, 3 ECTS

UE 04B Compétences transversales 25h, 3 ECTS

Semestre 2

UE 05 Langue, littérature et linguistique occitanes 2 75h, 12ECTS

UE 06 Discipline Associée 75h, 12 ECTS

UE 07A Accompagnement Projet de l'étudiant 25h, 3 ECTS

UE 07B Compétences transversales 25h, 3ECTS

Licence 2

Semestre 3

UE 08 Langue et linguistique occitanes 1 50h, 8 ECTS

UE 09 Littérature occitane 50h, 8 ECTS

UE 10 Discipline Principale ou Associée 50h, 8 ECTS

UE 11A Obrador occitan : production culturelle 25h, 3 ECTS

UE 11B Compétences transversales 25h, 3 ECTS

Semestre 4

UE 12 Langue et linguistique occitanes 1 50h, 8 ECTS

UE 13 Civilisation et linguistique occitanes 50h, 8 ECTS

UE 14 Discipline Principale ou Associée 50h, 8 ECTS

UE 15A Obrador occitan : production culturelle 25h, 3 ECTS

UE 15B Compétences transversales 25h, 3 ECTS

Licence 3

Semestre 5

UE 16 Langue et linguistique occitanes 2 50h, 8 ECTS

UE 17 Littérature occitane 2 50h, 8 ECTS

UE 18 Discipline Principale ou Associée 50h, 8 ECTS

UE 19A Obrador occitan : production littéraire 25h, 3 ECTS

UE 19B Compétences transversales 25h, 3 ECTS

Semestre 6

UE 20 Traduction et littératures occitanes 50h, 8 ECTS

UE 21 Occitan, approches comparées 50h, 8 ECTS

UE 22 Discipline Principale ou Associée 50h, 8 ECTS

UE 23A Obrador occitan : Textes, langages et lieux en pays d'oc 25h, 3 ECTS

UE 23B Compétences transversales 25h, 3 ECTS

Plus d'informations : <http://w3.letmod.univ-tlse2.fr/occitan/>

Modalités d'évaluation :

Dans le cadre de la formation initiale et continue, le contrôle des connaissances porte sur l'ensemble des Unités d'Enseignement (U.E.) et s'effectue sous forme d'examens écrits, oraux et/ou contrôle continu.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur
Par candidature individuelle	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2202-590 du 24/04/2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence publié au JO du 11/08/2011

Arrêté du 28 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Toulouse 2 à délivrer des diplômes nationaux (habilitation actuelle).

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L.613-3 et de l'article L.613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (NOR: MENS0200916D)

Références autres :

Habilitation n° 20070785

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Observatoire de la Vie Etudiante et de l'Insertion Professionnelle- OVE

<http://www.univ-tlse2.fr/accueil-utm/universite/organisation/services/observatoire-de-la-vie-etudiante-et-de-l-insertion-professionnelle-ove--5418.kjsp?RH=services>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-tlse2.fr>

<http://w3.letmod.univ-tlse2.fr/occitan/>

Lieu(x) de certification :

Université de Toulouse II- Le Mirail / UFR Lettres, philosophie, Musique

Département Lettres modernes, Cinéma et Occitan

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**